



Les inscriptions pour la Coupe Gambardella-Crédit Agricole 2018/2019 sont ouvertes sur FOOTCLUBS.

Retrouvez ci-après toutes les modalités d'engagement pour vivre une nouvelle aventure !

- Tous les clubs ayant participé à la Coupe Gambardella-Crédit Agricole saison 2017/2018 sont pré engagés, **si vous souhaitez participer pour la saison 2018/2019, il suffit de donner votre accord.**

Pour ce faire, connectez-vous à *Footclubs* :

- 1 - Choisissez la saison 2018/2019 (sous le logo *Footclubs*)
- 2 - Cliquez sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
- 3 - et enfin dans Avis Club, sélectionnez Accord.

- Pour les autres clubs non engagés en 2017/2018 souhaitant participer à la Coupe Gambardella-Crédit Agricole Saison 2018/2019, connectez-vous à *Footclubs* et formulez une demande d'engagement :

- 1 – Choisissez la saison 2018/2019 (sous le logo *Footclubs*)
- 2 – Cliquez sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
- 3 – Cliquez sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe ».
- 4 – Choisissez dans le Centre de Gestion (menu déroulant) : « Fédération Française de Football » et laissez-vous guider par les instructions.

NB : Clubs en cours de fusion

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours ne doivent engager qu'une seule équipe en Coupe Gambardella-Crédit Agricole au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Les services administratifs de la L.F.P.L. procéderont à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Bureau Exécutif ou le Comité de Direction.

Date limite d'engagement : Dimanche 15 juillet 2018

Droit d'engagement : 26,00 Euros (identique au droit d'engagement 2017/2018) dont le montant sera débité sur le compte du club.

Conformément au Règlement de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole :

- Les clubs participant à une épreuve nationale seniors ont l'obligation de participer à cette compétition.
- Les autres clubs, y compris les ententes et les groupements, sont admis s'ils participent à un Championnat U19 (National, Régional ou Départemental), ou à un Championnat U18 inférieur à la Division Supérieure de Ligue.

ATTENTION :

Une demande d'engagement sur *Footclubs* doit être considérée comme un « **pré-engagement** » qui ne deviendra effectivement **un engagement** qu'**après avoir été confirmé par la Ligue de Football des Pays de la Loire** (votre statut passe de « pré-engagé » à « engagé »).

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas vous engager pour cette saison, merci d'indiquer « Refus ».

Pour toute demande de renseignements complémentaires, contacter le Service des Activités Sportives

Email : competitions@lfpl.fff.fr ou nperrotel@lfpl.fff.fr

Tél. : 02 43 39 18 82